



Cursus dispensés à l'IFAP ABC Puériculture pour accéder au diplôme d'auxiliaire de puériculture

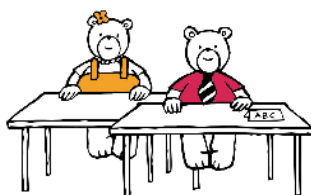
Cursus Complet	Bloc de compétences à valider	Modules	Cours	Stage pratique	Total
Formation de 12 mois de janvier à décembre ou d'août à juillet	Bloc 1 à 5	1 à 10	770 h	770 h	1 540 h

Des équivalences de compétences ou des allègements sont accordés aux personnes titulaires de certains diplômes (article 14 de l'arrêté du 10 juin 2021) :

Parcours d'accès pour les titulaires du CAP Accompagnement Éducatif Petite Enfance <i>(obtenu à partir de 2017)</i>	Bloc de compétences à valider	Modules	Cours	Stage pratique	Total
Formation de 15 mois en apprentissage de janvier à avril	Bloc 1, 2, 3 et 5	1, 1 bis, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9 et 10	581 h	595 h	1 176 h

Parcours d'accès pour les titulaires du BAC PRO Accompagnement Soins et Services à la Personne <i>(référentiel 2011)</i>	Bloc de compétences à valider	Modules	Cours	Stage pratique	Total
Formation de 14 mois en apprentissage de septembre à octobre	Bloc 1 et 2	1, 1 bis, 2, 3, 4 et 5	497 h	525 h	1 022 h

Parcours d'accès pour les titulaires du BAC PRO ASSP <i>(référentiel 2011)</i> ET du CAP AEPE <i>(obtenu à partir de 2017)</i>	Bloc de compétences à valider	Modules	Cours	Stage pratique	Total
Formation en apprentissage de 14 mois de septembre à octobre	Bloc 1 et 2	1, 1 bis, 2, 3, 4 et 5	448 h	525 h	973 h



Autres cursus partiels non dispensés à l'IFAP ABC Puériculture

	Blocs de compétences à valider	Modules	Cours	Stage pratique	Total
Parcours d'accès pour les titulaires du Diplôme d'Etat Aide-Soignant (référentiel 2005)	Bloc 1 et 2 Bloc 3 et 5	1 - 1bis -2- 3 - 4 7 - 10	392 h	420 h	812 h
Parcours d'accès pour les titulaires du Diplôme d'Etat Aide-Soignant (référentiel 2021)	Bloc 1 et 2	1 - 1bis -2- 3- 4	301 h	420 h	721 h
Parcours d'accès pour les titulaires du Bac PRO Services Aux Personnes et Aux Territoires (référentiel 2011)	Bloc 1 et 2 Bloc 4 et 5	1 - 1bis -2- 3 - 4 - 5 8 - 9 -10	644 h	770 h	1414 h
Parcours d'accès pour les titulaires du Titre Professionnel d'Assistant de Vie aux Familles	Bloc 1 et 2 Bloc 3 - 4 - 5	1 - 1bis -2- 3 - 4 7 - 8 - 9 - 10	574 h	595 h	1169 h
Parcours d'accès pour les titulaires du Titre Professionnel d'Agent de Service Médico-Social	Bloc 1 et 2 Bloc 3 - 5	1 - 1bis -2- 3 - 4 - 5 6 - 7 - 9 - 10	623 h	595 h	1218 h
Parcours d'accès pour les titulaires du Diplôme d'Etat d'Accompagnement Educatif et Social (référentiel 2021)	Bloc 1 et 2 Bloc 3 et 4	1 - 1bis -2- 3 - 4 7 - 8	476 h	595 h	1071 h
Parcours d'accès pour les titulaires du Diplôme d'Etat d'Accompagnement Educatif et Social (référentiel 2016)	Bloc 1 et 2 Bloc 3 - 4 - 5	1 - 1bis -2- 3 - 4 - 5 7 - 8 - 10	574 h	595 h	1169 h
Parcours d'accès pour les titulaires du diplôme d'Assistant de Régulation Médicale (référentiel 2019)	Bloc 1 et 2 Bloc 3 - 4 - 5	1 - 1bis -3 - 4 - 5 6 - 7 - 8 - 10	553 h	595 h	1148 h
Parcours d'accès pour les titulaires du Titre d'Ambulancier (référentiel 2006)	Bloc 1 et 2 Bloc 3 - 4 - 5	1 - 1bis -2- 3 - 4 6 - 7 - 8 - 9 - 10	575 h	595 h	1170 h

La validation des acquis de l'expérience (VAE)

Le candidat doit justifier des compétences professionnelles acquises en étant salarié ou bénévole, en rapport direct avec le contenu du diplôme.

Attention ! L'accompagnement VAE n'est pas dispensé à l'IFAP ABC Puériculture